

CSE : EXERCER SON MANDAT ET PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (DE 11 À 49 SALARIÉS)

Public

- Membres et futurs membres de la délégation du personnel au CSE

Pré-requis

- Aucun

Durée

- 2 jours

Points forts de la formation

Méthode pédagogique active et participative

Apports de méthodes et d'outils pour aider les élus à exercer leur mandat



Organisme de formation agréé par le ministère du Travail pour la formation dédiée aux Élus au CSE

Objectifs

- Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE
- Exercer ses missions en matière de prévention de la santé et de la sécurité au travail (SST)
- Développer les aptitudes à déceler et à mesurer les risques profes-

Programme de formation

1 - Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE

- Missions des représentants du personnel au CSE
- Présentation des réclamations individuelles et collectives
- Organisation et déroulement des réunions du CSE
- Contribution à la promotion de la santé et de la sécurité

2 - Assurer les attributions spécifiques

- Assistance des salariés en cas d'entretien préalable
- Consultation en cas de reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail
- Assistance des salariés en cas d'entretien préalable à sanction
- Exercice du droit d'alerte (harcèlement, discrimination, etc.)
- Cas de consultations du CSE
- Négociation d'accord d'entreprise

3 - Connaître les moyens des représentants au CSE

- Heures de délégation
- Affichage, local, déplacement
- Statut protecteur des représentants du personnel
- Délit d'entrave

4 - Maîtriser les missions et moyens du CSE en SSCT

- Enjeux et principes de la prévention de la SSCT
- Responsabilités de l'employeur en la matière
- Attributions du CSE en matière de SSCT
- Informations et documentations à la disposition du CSE

Formatrice

Spécialisée dans la formation des représentants du personnel en SSCT, habilitée par l'INRS pour la formation «Initiation à la prévention des risques psychosociaux».

Co-auteur de 100 questions sur le CSE : Santé, Sécurité et CT - Editions AFNOR - juin 2019



Inter-entreprises (A distance)

- 700 € Par personne/net de taxes

Inter-entreprise (Présentiel)

- 900 € Par personne/net de taxes

Intra-entreprise

- Devis sur demande

5 - Repérer et prévenir les risques professionnels

- Caractéristiques d'un risque professionnel
- Actions de prévention
- Focus sur certains risques : troubles musculosquelettiques , travail sur écran, bruit, ambiance thermique, etc.

6 - Comprendre les risques psychosociaux

- Mécanismes du stress au travail et ses effets sur la santé
- Recensement des facteurs de RPS
- Distinction des trois niveaux de prévention

7 - Réagir et agir en cas de faits de harcèlement

- Cadre juridique du harcèlement
- Différentes formes de harcèlement (moral, sexuel, etc.)
- Rôle du référent en charge de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Moyens d'action des représentants du personnel

8 - Réaliser des enquêtes en cas d'accident du travail

- Moyens d'action des représentants du personnel
- Cas de recours aux enquêtes
- Déroulement d'une enquête
- Utilisation de l'arbre des causes

LISE MATTIO

FORMATIONS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL : SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

INITIATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

LISEMATTIO@GMAIL.COM - WWW.LISEMATTIO.COM - ☎ 06 60 10 48 67

HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2014266-0012 DU 23/09/14

N° SIRET 352 169 684 00029 - NUMÉRO DE DÉCLARATION D'EXISTENCE : 11 920 421 692